

che de terre végétale, et encore ces arbres n'y sont-ils qu'en très-petit nombre.

« Les tributs maures avec lesquelles nous sommes en relations habituelles au Sénégal, qui fréquentent les bords occidentaux de ce fleuve, et qui nous vendent la gomme, sont au nombre de trois, distinguées par les noms de Trarshaz, de Brachknaz et d'Ouled-El-Haghi ou Darmanko.

« La possession, la jouissance et le commerce des contrées méridionales du Zaarha, situées au nord du cours du Sénégal, depuis l'embouchure de ce fleuve jusqu'à la longitude de Galam, semblent appartenir depuis plusieurs siècles aux Maures Trarshaz, aux Maures Brachknaz, et aux Maures Ouled-El-Haghi, communément désignés sous le nom de *Darmanko*.

« Ces trois tributs ont des établissemens fixes dans quelques parties habitables de ce vaste désert du Zaarha; les Oasis qu'elles occupent sont éloignées de près de deux cents lieues du Sénégal dans l'intérieur du désert.

« La forêt de Sahel est possédée exclusivement par les Trarshaz; elle est entièrement composée de gommiers blancs, ou produisant de la gomme blanche, qui est la plus précieuse par sa pureté et par sa blancheur. Sahel est situé à vingt lieues au levant de Portendick, et à vingt-cinq lieues au nord-est de l'escale du fleuve que fréquentent les Trarshaz. En 1787 cette forêt était la plus importante, parce qu'elle mettait les Trarshaz en

relations fort actives avec les Français du Sénégal, et avec les Anglais, qui, depuis le traité de 1783, avaient continué de fréquenter les mouillages voisins.

« La forêt d'El-Hiebar est située plus au nord que les deux autres forêts de gommiers; elle est à trente-deux lieues de l'escale du Cok ou Coq et du fort de Podhor, à quarante lieues de l'escale du Désert, à trente lieues de Portendick, à soixante lieues d'Arguin, et à vingt-cinq lieues de la rivière de Saint-Jean, qui se jette dans la mer près du cap Mirick, et dont les Anglais s'étaient réservé la propriété par le traité de 1783.

« Dans les premiers jours de décembre, les Maures quittent les résidences qu'ils se sont formées dans les vastes solitudes du Zaarha, où sont réunis leurs familles, leurs troupeaux, leurs chameaux et leurs richesses; ils quittent ces chefs-lieux où ils passent toutes les mauvaises saisons, et chaque tribu se met en marche vers la forêt de gommiers qui lui appartient.

« Il ne reste aux Oasis que des vieillards décrépits, des vieilles femmes, des enfans en bas âge, des jeunes filles, tous ceux qui sont employés aux soins des troupeaux, à l'éducation des chevaux et des chameaux, et à d'autres occupations indispensables, et les esclaves noirs.

« Tout le reste forme une armée, dont la composition est aussi bizarre que sauvage; c'est un assemblage confus d'hommes, de femmes, de

jeunes gens et de filles ; on y voit même des enfans à la mamelle, et un grand nombre de chameaux, de bœufs et de chèvres.

« Les rois, les princes et les riches montent leurs chevaux et leurs chameaux ; d'autres sont montés sur des bœufs ; d'autres sont à pied.

« En douze ou quinze jours de marche, chaque tribu est rendue à la forêt dont elle a la propriété, et au bord de laquelle elle établit son camp.

« Le travail de la récolte dure six semaines ; quand les amas de gomme sont formés, et que tout est ramassé, on se dispose à lever les premiers camps, et à gagner les bords du Sénégal.

« On charge la gomme sur les chameaux ou sur les bœufs ; la charge ordinaire d'un chameau est de quatre à cinq cents livres ; celle d'un bœuf est communément de cent cinquante livres ; la gomme est renfermée dans de grands et immenses sacs de cuir, faits avec des peaux tannées de bœuf.

« Toute la gomme récoltée et emballée n'est pas tout de suite chargée sur les bêtes de somme qui doivent la porter sur le bord du fleuve, aux différentes escales où elle se vend ; les chefs des tribus, seulement, se rendent alors à ces escales, accompagnés d'un certain nombre des principaux Maures, qui, presque toujours, sont ou se disent parens des rois, ou de leurs femmes favorites, et suivis d'une escorte de gens armés.

« Pendant que les chefs des tribus sont en pour-

parler pour convenir du prix auquel la gomme sera vendue, les camps des Maures chargent leur gomme, se mettent en route, et s'arrêtent à deux journées du fleuve, où ils attendent la conclusion des conférences de leurs chefs avec les préposés du gouvernement du Sénégal, et avec les marchands français.

« Les employés et les préposés à la traite de la gomme, et les marchands qui se rendent au *Désert* et à Podhor, pour l'acheter, savent combien dans ces foires barbares il faut supporter d'incommodités, de fracas et d'ennuis.

« Quand tout est convenu de part et d'autre, les chefs maures retournent aux camps, et annoncent à leurs tribus que la traite va s'ouvrir.

« Les camps se mettent en marche, et quelques jours après sont établis sur les bords du fleuve.

« C'est à cette escale, que les Français ont nommé *le Désert*, et qui est en effet un des lieux les plus arides et les plus déserts de la terre, que se tient principalement la foire de la gomme. Cette escale est située sur le bord du fleuve, à égale distance de l'île Saint-Louis et du fort de Podhor, et les Trarshaz y portent toute la gomme de la forêt de Sahel.

« Il est difficile de se faire une juste idée du désordre et du tumulte d'un assemblage aussi bizarre, et de donner le véritable tableau de la singulière confusion qui règne dans ces camps de barbares.

« Quand les Maures sont tous rassemblés sur les bords du fleuve, et que leurs camps sont établis; quand tout se trouve arrangé et disposé pour commencer la foire de la gomme, un coup de canon est l'avertissement qui annonce que la traite peut s'ouvrir.

« Pendant les années 1785, 1786 et 1787, la quantité de gomme portée annuellement dans les comptoirs du Désert et du Cok s'est élevée à huit cents milliers, et, en outre, les Maures Trarshaz en portaient annuellement aussi à Portendick, environ quatre cents milliers qui y étaient achetés par les Anglais.

« Les trois forêts de Sahel, d'Al-Fatack et d'El-Hiebar, assurent donc une récolte constante d'au moins douze cents milliers de gomme; et si aucune partie de la gomme de ces trois forêts n'était détournée, cette branche de commerce suffirait seule pour rendre nos comptoirs du Sénégal fort importants.

« Au commencement de 1784, M. de Repentigny fit visiter et reconnaître une forêt de gommiers blancs, située à quelques lieues au nord du Sénégal et du lac de Goumel, à peu près entre le 5° et le 7° degré de longitude orientale de l'Île-de-Fer; elle est aussi au milieu des sables blancs et mouvans du Zaarha.

Cette forêt est principalement composée de cette espèce de gommiers blancs que les Maures appellent *ded*, et qui appartient à une des cinq

sortes d'acacias-gommiers dont a fait mention M. Adanson.

« L'ancienne compagnie des Indes avait connaissance de cette forêt; et, dans l'intention d'en récolter la gomme, elle avait formé un établissement dans l'île de Bilbas, vis-à-vis d'un village nègre nommé *Guérouf*; mais il n'a pu subsister.

« La contrée où se trouve cette forêt est encore de la dépendance des deux tribus germanes des Brachknaz et des Darmanko; il a fallu faire un traité avec eux pour la gomme; il a été indispensable aussi d'en faire un autre avec les Nègres-Foulhas, que nous appelons *Peuls* ou *Pouls*, pour pouvoir librement traiter avec eux des vivres, et d'autres objets de subsistance.

« Ces traités conclus, on forma l'établissement, et on construisit une espèce de fort où devait être placé le comptoir; les Maures y portèrent de la gomme; mais, à l'époque où ils quittèrent les bords du fleuve pour se retirer dans leurs Oasis, les Foulhas se soulevèrent contre les employés que la compagnie des Indes y avait envoyés; ils s'étaient persuadés que le comptoir de Guérouf, trop favorable aux Maures, leur deviendrait funeste; et, sans égard pour le traité que leur roi, ou siratick, avait fait avec la compagnie, les Foulhas attaquèrent ce comptoir, le forcèrent, massacrèrent quelques employés et le capitaine d'un bateau de l'île Saint-Louis qui venait d'y arriver avec des matériaux de construction.

« La gomme se paie aux Maures avec des pièces de toile de coton teintes en bleu indigo, qui se fabriquent aux Indes, et qui portent, dans le commerce de l'Afrique occidentale, le nom de *pièces de Guinée*. Ces pièces de toile ont de sept à huit aunes de longueur, et une demi-aune de largeur : ces toiles entrent comme partie essentielle et principale dans tous les marchés qui se font, et les Maures n'admettent pas d'autres marchandises pour la traite de la gomme.

« On a essayé en France de contrefaire ces pièces de Guinée ; mais sans doute ces essais ont été imparfaits. Les Maures ne s'y trompaient pas ; ils avaient à cet égard un tact qui leur faisait reconnaître sur-le-champ si une pièce de Guinée avait été fabriquée en France ou dans l'Inde ; ils ne s'en rapportaient ni au toucher, ni à la couleur ; ils portaient une pièce de Guinée au nez, et c'est par l'odorat qu'ils s'assuraient de sa véritable qualité. Ces toiles de l'Inde, et l'indigo dont les Indiens se servent pour les teindre, ont sans doute une odeur particulière qu'on n'a pas encore su imiter.

« De 1780 à 1787, les Maures ont donné constamment le kantar de gomme, pesant deux milliers, pour quinze pièces de Guinée. Cette matière n'a jamais coûté plus cher à la compagnie de la gomme, établie au Sénégal en 1784, et à ce prix elle en traitait annuellement quatre cents kantars, valant huit cents milliers.

« Quand, en 1784, MM. de Repentigny et Durand conçurent le projet de donner plus d'étendue au commerce de la gomme, les Maures Brachknaz et les Maures Darmanko offrirent d'en livrer deux cents kantars à Guérouf, dans l'île de Bilbas, et deux cents kantars à Galam ; cela formait ensemble huit cents milliers de gomme, dont les Maures ne demandaient que dix pièces de Guinée pour le kantar ¹.

« Il résulte des états qui en ont été dressés, que les trois forêts de Sahel, d'Al-Fatack et d'El-Hiebar, produisaient douze cents milliers de gomme, qui se traitaient sur le pied de quinze pièces de Guinée le kantar ; que les Maures ont offert d'en fournir encore huit cents milliers des forêts de Guérouf et de Galam, sur le pied de dix pièces de Guinée par kantar. Mais supposons qu'à cause du transport de la gomme de ces deux dernières forêts, et des présens ou encouragemens qu'il conviendra de donner aux tribus des Brachknaz et des Darmanko, pour la livrer au fort de Podhor, cette gomme soit aussi acquise au prix de quinze pièces de Guinée le kantar, les deux millions de livres de gomme que produiraient les cinq forêts emploieraient quinze mille pièces de Guinée.

« Si l'administration du Sénégal sait se ménager les Maures du Zaarha, et les chefs des nations noires qui peuplent les bords méridionaux du

¹ Le kantar est une grande mesure qui contient deux mille livres pesant de gomme.

fleuve, si l'on sait employer avec eux une sorte de politique bien concertée, la gomme abondera à nos comptoirs; la traite s'en fera avec la plus grande facilité. Les résultats de cette branche de commerce sont certainement assez avantageux pour mériter la considération du gouvernement.

« L'abondance de la gomme, ou des arbres à gomme, dans toutes les contrées voisines de l'île Saint-Louis du Sénégal et des bords de ce fleuve, est immense. On a parlé des cinq grandes forêts de Sahel, d'Al-Fatack, d'El-Hiebar, de Guérouf et de Galam; mais, outre ces cinq forêts, on trouve partout, sur les bords du fleuve et dans ses aîles, une quantité prodigieuse de gommiers, dispersés çà et là, dont il serait fort aisé d'engager les nègres à faire la récolte partielle; et cette récolte qu'offrent les gommiers dispersés se porterait peut-être à cent ou deux cents milliers de livres. »

On voit donc que le principal et le plus important objet d'échange qui se fait au Sénégal est le commerce de la gomme. Quelques difficultés élevées entre les Français et les chefs de Trarshaz ont eu de l'influence sur ce commerce, et ont accru la traite de la gomme à Portendick, où sont les Anglais; mais ces difficultés peuvent être levées par les soins du gouvernement. La traite des noirs au Sénégal ne passait pas douze ou quinze cents autrefois. Doit-on regretter un pareil commerce, quand on réfléchit à celui qu'on peut en-

core faire au Sénégal en productions du pays, qui s'y multiplieront à mesure que la civilisation y fera quelques progrès!

Les productions qu'il offre déjà consistent en poudre d'or, cristal de roche, salep, tamarin, mil, café, indigo, cire, gomme, tortues, cuirs, bestiaux. C'est surtout à Saint-Louis que se font les expéditions et les négociations pour la traite de la gomme, de l'or et du morphil ou ivoire.

L'escale du désert, à vingt-cinq lieues de l'île Saint-Louis, dans le royaume de Brac, est le lieu où s'effectue par les Français la traite de la gomme avec les Maures, qui, comme nous l'avons vu, l'y apportent des trois grandes forêts de gommiers; elle se fait encore à Podhor, dont il a été question plus haut. Enfin Galam, qui a un comptoir français, est célèbre et intéressant par sa foire considérable, qui se tient pendant les quinze premiers jours de novembre, et où il se fait un commerce d'échange de poudre d'or, d'ivoire, de peaux de bœuf, de riz, de gomme, contre des toiles de Guinée, des armes à feu, de la verroterie, etc.; aperçu qui montre que le commerce français n'est pas sans quelques ressources et quelques moyens de faire d'utiles spéculations dans nos établissemens du Sénégal.

Nous pouvons y joindre 1° l'île de Gorée, située par le 14° degré de latitude. Ce n'est en quelque sorte qu'un rocher; mais elle offre une relâche aux vaisseaux, et a une excellente rade;

elle est à environ une lieue de la terre ; elle a une lieue de tour et une population de six mille habitans , naturels et Européens.

L'île de Gorée peut se diviser en deux parties : la partie haute , formée de colonnes de basalte implantées les unes sur les autres , comme la chaussée des Gians en Irlande , élevée de près de trois cents pieds au-dessus du niveau de la mer , presque inaccessible de trois côtés , et tenant à la partie basse par une rampe assez roide où l'on a pratiqué un chemin pour conduire l'artillerie. La ville est bâtie dans la partie basse qui se termine par une sorte de môle naturel appelé *Pointe-du-nord*. Ce môle renferme une batterie , et se trouve en quelque sorte isolé de l'île par le fort Saint-François , qui commande le débarcadere.

Sur le haut de la montagne est le fort Saint-Michel , originairement construit par les Hollandais , qui ont possédé l'île ; il y a aussi plusieurs batteries ; mais la plupart de ces ouvrages sont en fort mauvais état. Une belle poudrière , l'hôtel du gouvernement , qui est assez convenable ; un beau quartier pour la troupe , un hôpital assez bien situé , mais peu spacieux , sont les établissemens publics de cette île. La plupart des maisons sont assez bien bâties ; elles sont construites en basalte , cimentées avec de la chaux et du sable , et terrassées à l'italienne.

Gorée est devenue un point assez important pour la protection de nos établissemens dans ces

parages. Malheureusement il n'existe dans l'île qu'une petite fontaine d'eau douce , qui ne peut suffire à la consommation des habitans ; mais il serait facile de remédier à cet inconvénient par l'établissement de citernes : le fort Saint-François en renferme deux ; elles sont trop petites. Il serait aussi nécessaire de faire dans l'île un approvisionnement de charbon de terre pour suppléer au bois que l'on ne pourrait se procurer du continent , en cas de siège.

La rade foraine de Gorée est assez bonne , mais les vaisseaux ne sauraient y supporter les ouragans qui règnent pendant la saison pluvieuse. Le canal entre l'île et la grande-Terre ne sert point de mouillage ; il est trop difficile d'y appareiller , et l'on courrait risque de se perdre sur la côte.

Rafraîchi par les vents de mer , l'air qu'on respire dans cette île , presque toute l'année , est frais et tempéré. Gorée est un des endroits les plus salubres de la côte d'Afrique ; c'est celui où les Européens malades et habitant le Sénégal viennent rétablir leur santé.

L'île de Gorée tomba au pouvoir des Anglais en 1800 (germinal an 8). Elle devait nous être rendue d'après les préliminaires de la paix d'Amiens ; mais il fallut la reconquérir. Cette prise est un des beaux faits d'armes de la garnison du Sénégal ¹ ; mais l'imprévoyance du commandant

de l'île de Gorée la fit retomber bientôt après au pouvoir des Anglais.

En suivant la côte vers le sud on trouve Rufique, en langage nègre *Tantagueille*, Portudal ou *Sali*, Joal ou *Guivala*, tous anciens établissemens des Portugais, entièrement détruits aujourd'hui, et dont on aurait peine à retrouver des traces.

Cependant la population de Joal, qui, quoique parfaitement noire, se prétend d'origine portugaise, a conservé l'apparence de la religion catholique; les habitans portent tous des noms portugais. Les blancs y sont en général mieux reçus que sur tout le reste de la côte.

On a essayé d'établir un comptoir à *Cahone*, capitale du pays de Salum, situé dans le haut de la rivière de ce nom; mais ce projet n'a pas réussi.

Dans cette partie de la côte que nous venons de parcourir, c'est-à-dire depuis le cap Blanc jusqu'au cap Tagrin, nous avons encore l'établissement de la petite île d'Arguin, à dix-sept lieues sud-est du cap Blanc, et dans le golfe de son nom. Cédé aux Anglais par le traité de 1763, il nous fut rendu par celui de 1783; repris par les Anglais dans la dernière guerre, nous y sommes rentrés par la paix de 1814. Nous y avons un comptoir. Le commerce qui s'y fait est surtout celui de la gomme, que les Maures y apportent du Désert: commerce très-diminué aujourd'hui, ou pour mieux dire que nous avons laissé en-

vahir par les Anglais à Portendick; mais enfin qui peut revivre un jour.

On peut en dire autant des petites îles Bissagots, qui nous sont communes avec le Portugal; des Idoles et de la rivière de Sierra-Leone, en commun avec les Anglais; enfin du comptoir d'Albreda, sur la rivière de Gambie; c'est un village assez considérable, et dont on pourra un jour tirer meilleur parti pour les établissemens à former sur cette côte.

Nous avons déjà parlé des essais d'établissement qui ont été faits dans ces derniers temps au Cap-Vert, et dont le chevalier de Boufflers avait jeté les fondemens en 1786.

Il s'agissait de former un établissement colonial dépendant de la France; on y aurait réuni des colons européens, et l'on aurait répandu les principes de la culture et de la civilisation chez les noirs de cette partie de l'Afrique, où tout se montrait favorable à ce projet. Ce n'est pas, au reste, la seule fois que les entreprises les mieux conçues ont été sans succès; aussi ne peut-on s'étonner que, par un enchaînement de fautes ou de mauvaises dispositions, le gouvernement ait fait dans celle-ci des sacrifices considérables sans qu'il en soit résulté rien de satisfaisant.

Mais ce mécompte dans l'exécution d'un aussi grand et aussi important projet ne doit point en détourner pour toujours; des circonstances plus heureuses, un meilleur choix d'agens et de moyens